

U2018**UNSS**

**Brochure Athlétisme
2017-2018**

SOMMAIRE

Généralités	page 03
L'athlétisme à l'UNSS	
Athlétisme Hivernal	page 04
Championnat de France par équipes d'établissement et excellence challenges de spécialités	
Cross-Country	page 08
Championnat de France par équipes	
Athlétisme Estival Collèges	page 11
Championnat de France par équipes d'établissement et excellence (épreuves multiples)	page 12
Fiche Equipes Collèges	page 16
Athlétisme Estival Collèges Relais	page 18
Championnat de France des relais	
Athlétisme Estival Lycées	page 21
Championnat de France par équipes d'établissement et excellence	
Fiche Equipe Lycées	page 26
Fiches annexes	
Haies / aide au marquage du 200 mètres Haies / précisions règlement 01 01 2018	page 27

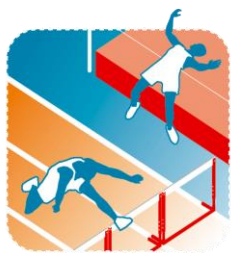
Les règles d'or de l'athlète

1. En fonction de l'organisation locale, je confirme ma présence (confirmation de la composition de l'équipe et/ou engagement individuel).
2. Je **consulte constamment** l'horaire de la compétition et le plan des lieux.
3. Je me rends au vestiaire, puis je m'échauffe.
4. **A l'heure indiquée**, je me présente à la **CHAMBRE D'APPEL**, muni de :
 - **mon dossard (ou ma fiche de compétition)**
 - **ma licence avec photo obligatoire ou une pièce d'identité**
Au championnat de France, mon dossard comportera une étiquette avec nom – photo – établissement – numéro de licence
5. Je respecte les horaires de présentation à la chambre d'appel

La chambre d'appel c'est le lieu où sont rassemblés les athlètes :

- par séries pour les courses
 - par groupes pour les concours
5. Je quitte l'aire de concours lorsque le juge m'y invite.
 6. Je quitte la piste lorsque j'ai terminé et lorsque le juge m'y invite.

Et j'encourage constamment mes coéquipiers !



ATHLETISME HIVERNAL

CHALLENGES DE SPECIALITES

A. CATÉGORIES D'ÂGE ET COMPOSITION D'ÉQUIPES MIXTES

Chaque équipe de Challenge se compose de **5 athlètes (4 au minimum)** du même établissement **dont au moins 1 athlète de chaque sexe** (+ 1 Jeune Officiel par A.S. jusqu'au niveau académique) et dans les limites d'âge indiquées ci-dessous.

ÉQUIPES	CATÉGORIES	FINALITÉ
COLLÈGES	Benjamins	Régionale (sur décision de la CMR)
COLLÈGES	Minimes - Cadet(te)s	Nationale
LYCÉES	Minimes - Cadet(te)s Juniors- Seniors	Nationale

B. PARTICIPATION & CLASSEMENT

1. Le championnat de France est ouvert à toutes les équipes d'établissement ou de sections sportives scolaires (cf. fiche sport athlétisme hivernal).
2. Au championnat de France, une association sportive ne peut **qualifier qu'une seule équipe par challenge**, mais peut être présente sur plusieurs challenges.
3. Le total obtenu par l'équipe est l'addition des points réalisés par les 4 meilleurs athlètes **dont au moins 1 garçon et 1 fille**.
4. Chaque athlète peut participer à 2 challenges maximum, y compris aux 2 challenges courses (vitesse et haies).
5. Il ne peut participer qu'à une seule épreuve dans le challenge sauts (1 seul saut autorisé).
6. Chaque athlète participe aux épreuves correspondant à sa catégorie d'âge. Les épreuves sont cotées en tenant compte des tables propres à chaque catégorie (y compris pour les séniors 1^{ère} et 2^{ème} année).
7. En cas d'égalité les équipes seront départagées à la meilleure 4^{ème} cote, puis 3^{ème}, 2nd etc...

C. REGISTRE DES ÉPREUVES

	BF	BG	MF	MG	CF	CG	JF/SF	JG/SG
Challenge Vitesse	50 M.	50 M.	50 M.	50 M.	60 M.	60 M.	60 M.	60 M.
Challenge Haies	50m Haies (5 haies) Ht : 65 cm	50m Haies (5 haies) Ht : 65 cm	50m Haies (4 haies) Ht : 76 cm	50m Haies (4 haies) Ht : 84 cm	60m Haies (5 haies) Ht : 76 cm	60m Haies (5 haies) Ht : 91 cm	60m Haies (5 haies) Ht : 84 cm	60m Haies (5 haies) Ht : 0,99 m JG Ht : 1,06 m SG
Challenge Sauts	Hauteur Longueur Perche T. Bond	Hauteur Longueur Perche T. Bond	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut
Poids	Poids 2 kg	Poids 3 kg	Poids 3 kg	Poids 4 kg	Poids 3 kg	Poids 5 kg	Poids 4 kg	Poids 6 kg : 7kg260

N.B. : La distance pour la vitesse et les haies au Championnat de France sera de 60m pour les cadets, juniors, seniors. Les qualifications lors des championnats d'académies pourront se faire sur 50m ou 60m ATTENTION : barèmes différents.

D. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

1. CHALLENGES VITESSE ET HAIES

Au Championnat de France :

- 1^{er} tour de Brassage par Catégories d'âge
- 2^{ème} tour par Séries de Niveaux par Catégories d'âge

Les deux tours sont obligatoires. Cependant, si un athlète ne peut participer au 2^e tour (blessure attestée par un membre de l'équipe médicale ou paramédicale), il doit le signaler à la fin du premier tour (jour 1) à l'organisateur dans les conditions fixées lors du CF. **Dans ce cas, il ne peut plus participer à aucune autre épreuve (y compris le relais inter-académique).**

2. CHALLENGE HAIES (se référer aux catégories d'âge)

- Se référer à la fiche technique "Haies" page 25, concernant la hauteur et les intervalles en fonction des âges.

3. CHALLENGE SAUTS

- a) 4 essais en Longueur et en Triple-Saut
- b) Concours normal en Hauteur et Perche.
- c) Les montées de barres sont précisées par le Juge-Arbitre, elles ne suivent pas obligatoirement la progression de la table. Elles seront identiques pour tous les concours d'une même catégorie au sein d'un championnat.

4. CHALLENGE POIDS

- 4 essais par athlète. Eventuellement 5 en fonction des conditions d'organisation.

E. RÈGLEMENT

FAUX DEPART : Un seul faux départ est autorisé par série chaque fois que 2 tours de compétition sont prévus. Le coureur (ou les coureurs) responsable(s) des faux départs suivants sera (seront) disqualifié(s).

F. ANIMATION

CHALLENGE INTER-ACADEMIQUE DE RELAIS : 6 x 1 TOUR

Une équipe de relais est composée de 6 athlètes (1 MF – 1 MG – 1 CF – 1 CG – 1 JF – 1 JG) d'une même académie à partir des qualifiés au Championnat de France dans les différents challenges. Les athlètes courent obligatoirement dans cet ordre.

L'inscription sera organisée à l'accueil sur le lieu du championnat (1 fiche à remplir par académie).

ATHLETISME HIVERNAL

CHALLENGE : VITESSE - HAIES - POIDS (1)

CATEGORIE (1)

Collèges

Lycées

Etablissement :

Responsable :

Noms – Prénoms	Catégories	Performances Réalisées	Points
			Total
			Classement

(1) Rayer les mentions inutiles.

?

ATHLETISME HIVERNAL

CHALLENGE : SAUTS

CATEGORIE (1)

Collèges

Lycées

Etablissement :

Responsable :

Noms – Prénoms	Catégories	Epreuves	Performances Réalisées	Points
			Total	
			Classement	

(1) Rayer la mention inutile.



CROSS-COUNTRY

A. CATÉGORIES D'ÂGE ET COMPOSITION D'ÉQUIPES

CATEGORIES	COMPOSITIONS D'ÉQUIPES	FINALITES
Benjamins Mixte	6 athlètes (3G et 3F) - (B1G B2G B3G B1F B2F B3F)	Nationale
Collège Mixte	6 athlètes (3G et 3F) – (MG/CG/MF/CF - 1 CG1 ou 1CF1 autorisé)	Nationale
Lycée Mixte	6 athlètes (M2G/CG/JG/S1G/M2F/CF/JF/S1F au moins 2 élèves de chaque sexe)	Nationale
Lycée Professionnel	6 athlètes (OPEN avec catégories autorisées : M2G/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF)	Nationale

B. CLASSEMENT

Seuls les 5 meilleurs classements comptent pour le classement de l'équipe, en tenant compte des compositions d'équipes énoncées ci-dessus.

C. DISTANCES DE COURSES

BENJAMINES FILLES	environ 2000 M.	BENJAMINS GARÇONS	environ 2000 M.
MINIMES FILLES	environ 2500 M.	MINIMES GARÇONS	environ 3000 M.
CADETTES	environ 3000 M.	CADETS	environ 4000 M.
JUNIORS/SENIORS FILLES	environ 3500 M.	JUNIORS/SENIORS GARÇONS	environ 5000 M.

Les distances préconisées sont des distances pour les championnats départementaux et académiques. Elles sont à adapter aux conditions du parcours (profil, site, et conditions météo).

D. RÈGLEMENT

1. Les concurrents courent dans la course correspondant à leur catégorie d'âge et de sexe (**BG/BF/MG/MF/CG/CF/JSG/JSF**) avec les distances de la catégorie
2. En cas d'égalité : prise en compte de la meilleure 5^e place.
3. Aucun surclassement n'est autorisé.
4. Pour les résultats, prise en compte obligatoirement :
 - Dans la catégorie Lycée Mixte de 2 Filles et de 2 Garçons

Remarques LP Cross :

Championnat de France UNSS « Lycée Professionnel ».

6 concurrents en Lycée Professionnel (open avec catégorie autorisée : M2G/CG/JG/S1G/M2F/CF/JF/S1F) = Ouverture totale au plus grand nombre d'élève.

Une équipe peut être mixte, ou pas. Cela laisse la possibilité à tous les LP de participer.

E. LOGICIEL DE GESTION INFORMATIQUE UNSS CROSSCOUNTRY

Le logiciel de gestion informatique UNSS Cross-country est configuré automatiquement pour éditer les classements par équipe. Le calcul se fait à la quote-part du nombre de participants par catégorie.

Points = (Place divisée par le nombre de concurrents dans la catégorie) x 100

Afin de faciliter le traitement rapide des résultats, il est préférable de programmer les courses cadets et cadettes en début de compétition.

F. QUOTA EQUIPES QUALIFIEES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les quotas d'équipes qualifiées par académie au championnat de France UNSS de crosscountry sont calculés en fonction du nombre de pratiquants dans chaque académie l'année n-1.

G. TITRES ET RÉCOMPENSES

1. Un titre de Champion de France UNSS en Collège Benjamin Mixte, Collège Minime Mixte, Lycée Mixte et Lycée Professionnel.
2. Dans la catégorie Lycée Professionnel, les 3 premiers LP seront récompensés quelle que soit leur composition d'équipe.
3. Une médaille correspondant au classement récompensera les trois premières équipes dans chaque catégorie.

Récompenses à l'arrivée

- Les 3 premiers de chaque course pourront être récompensés localement à l'initiative de l'organisateur. (Attention : il n'y a pas de titre de champion de France UNSS en individuel)

H. JEUNES OFFICIELS

Lors du championnat de France, il n'y a pas de « Jeune Officiel » avec les équipes de cross-country ; l'organisation fera appel **strictement** aux **jeunes officiels locaux** (Pas de certification nationale lors du CF Cross-Country).

I. PARTICULARITES CROSS COUNTRY

- Les championnats de France UNSS de crosscountry n'ont plus de distinction « Excellence » et « Établissement ». Ils sont appelés championnat de France Excellence et sont donc ouverts à TOUTES les AS.
- Les concurrents courent dans la course correspondant à leur catégorie d'âge avec les distances de la catégorie.
- Le programme des courses est composé de : une course cadet garçon, une course cadette fille, une course minime garçon, une course minimes fille, une course benjamin garçon, une course benjamine fille, une course junior/senior garçon, une course junior/séniore fille.



ATHLETISME ESTIVAL

COLLEGES PAR EQUIPES

Epreuves multiples

I. CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES COLLÈGES

A. CATÉGORIES D'ÂGE ET COMPOSITION D'ÉQUIPES

CATEGORIES	COMPOSITIONS EQUIPES	FINALITES
BENJAMINES – BENJAMINS	6 Athlètes maximum dont au moins 2 athlètes de chaque sexe (Recommandation)	Académique
MINIMES/CADETS MIXTE	6 Athlètes maximum dont au moins 2 athlètes de chaque sexe - un cadet ou une cadette maximum par équipe	Nationale

B. PARTICIPATION ET CLASSEMENT

1. Chaque athlète peut participer à : **1 COURSE - 1 SAUT - 1 LANCER - LE RELAIS**
2. **Mais JAMAIS** : 2 Courses – 2 Sauts – 2 Lancers (si c'est le cas le concurrent verra ses 2 performances annulées)
3. **Attention : Dans la catégorie Minimes/Cadets à finalité nationale le relais doit être mixte (2 filles et 2 garçons) et composé exclusivement de minimes.**
4. 3 athlètes maximum d'une même équipe peuvent être acceptés sur une même épreuve.
5. Toute composition d'équipe doit être déposée avant le début de la compétition (la veille des épreuves pour la phase finale).
6. La composition minimum d'une équipe peut donc être 4 athlètes (il manquera cependant une cote à l'équipe)
7. Pour être classée, toute équipe devra être représentée dans chacun des 5 groupes athlétiques (Vitesse – Haies – Distances – Sauts – Lancers) + le Relais.
8. **Application de la Table de Cotation « Cadets (tes) » pour les athlètes de cette catégorie**
9. Le classement se fait à partir du total des points obtenus par chaque athlète lors de la compétition par équipe dans la limite de 2 cotes par athlète.
10. Le total des points sera le résultat de l'addition des cotes suivantes :
11. 1 cote par groupe + 4 meilleures cotes suivantes (dans la limite de 3 par groupe) + le relais pour obtenir le meilleur résultat possible pour l'équipe dans la limite de la prise en compte de 2 cotes par athlète.

Attention : la cote par groupe n'est plus obligatoirement la meilleure (ex : un athlète peut réaliser les 3 meilleures cotes de l'équipe mais seulement 2 seront prises en compte).

Cas d'égalité : les équipes ex-aequo doivent être départagées comme suit :

a) à la meilleure 10^{ème} cote individuelle, puis à la meilleure 11^{ème} et enfin à la meilleure 12^{ème}. Si l'équipe présente seulement 9 performances, dans ce cas précis, la 10^{ème} performance inexistante sera assimilée à la cote 0.

b) si les ex-aequo subsistent, le temps du relais est alors pris en considération.

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

1. Un podium récompensera les 3 premières équipes d'établissement.
2. Au championnat de France, un podium récompensera également les équipes Excellence pour chaque catégorie, et ce quelle que soit la place au classement général.

C. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

1. COURSES

Chaque fois que l'organisation le permet, il pourra être donné 2 essais dans les courses, y compris le relais (exception faite du 1000 M). Dans ce cas le meilleur résultat est pris en considération.

Au championnat de France :

1^{er} tour de brassage - 2^e tour par séries de niveaux.

Les deux tours sont obligatoires. Cependant, si un athlète ne peut participer au 2^e tour (blessure attestée par le service médical ou paramédical), il doit le signaler à la fin du premier tour (jour 1) à l'organisateur dans les conditions fixées lors du CF. **Dans ce cas, il ne peut plus participer à aucune autre épreuve (y compris le relais.)**

2. CONCOURS

- Longueur – Triple-Saut – Lancers : 4 essais pour tous.
- Les montées de barres sont précisées par le Juge-Arbitre, elles ne suivent pas obligatoirement la progression de la table. Elles seront identiques pour tous les concours d'une même catégorie au sein d'un championnat.**

D. REGISTRE DES ÉPREUVES

	Benjamines	Benjamins	Minimes filles	Minimes garçons	Cadettes	Cadets
Gr. 1	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	100 M.	100 M.
Gr. 2	50 M. Haies (65) 200 M. Haies (65)	50 M. Haies (65) 200 M. Haies (65)	50 - 80 M. Haies (76) 200 M. Haies (76)	80 - 100 M. Haies (84) 200 M. Haies (76)		
Gr. 3	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.
Gr. 4	Hauteur –Longueur Perche – Triple- Bond	Hauteur - Longueur Perche – Triple- Bond	Hauteur - Longueur Perche - Triple-Saut	Hauteur - Longueur Perche - Triple-Saut	Hauteur - Longueur Perche - Triple- Saut	Hauteur – Longueur Perche - Triple- Saut
Gr. 5	Poids 2 kg - Disque 600 g Javelot 400 g - Marteau 2 kg	Poids 3 kg - Disque 1 kg Javelot 500 g - Marteau 3 kg	Poids 3 kg - Disque 800 g Jav. 500 g - Marteau 3 kg	Poids 4 kg - Disq 1,250 kg Jav. 600 g - Marteau 4 kg	Poids 3 kg - Disque 1 kg Jav. 500 g - Marteau 3 kg	Poids 5 kg – Disque 1,500 kg Jav. 700 g - Marteau 5 kg
Relais	4 x 60 M.		4 x 60 M.			

E. RÈGLEMENT

AUCUN SURCLASSEMENT N'EST AUTORISÉ.

1. En Courses

- Précisions concernant les faux départs de toutes les courses et des relais:

Règlement : Un seul faux départ est autorisé par série chaque fois que deux tours de compétition sont prévus. Le coureur (les coureurs) responsable(s) du second faux départ sera (seront) donc disqualifié(s).

- Une table de cotation UNSS attribue une cote **de 1 à 50 points** selon la performance et la catégorie. **Toute performance comprise entre deux côtes sera retenue à la cote immédiatement inférieure.**

Seront cotés à 1 point :

- Un résultat nul dans un concours,
- Un abandon en course,
- Toute performance enregistrée inférieure à la cote 2,

2. En Relais

a) Composition d'équipe : 2 filles et 2 garçons – Les filles effectuent les 2 premiers 60 m.

b) Au championnat de France, du fait des 2 tours de compétition, la règle suivante sera appliquée :

- moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone), la deuxième faute de transmission entraîne la disqualification de l'équipe.
- un abandon ou une disqualification sera coté 1 point
- est cotée 0 la non-participation par absence.
- Les 2 tours sont obligatoires. Si absence au 1er tour, l'équipe ne peut effectuer le 2ème tour

c) Au niveau départemental et académique s'il n'y a qu'un tour, la règle suivante sera appliquée :

- moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone).
- moins 10 points pour 2 fautes de transmission, 3 fautes de transmission entraînent une disqualification.
- un abandon ou une disqualification sera coté 1 point
- est cotée 0 la non-participation par absence.

FICHES EQUIPES COLLEGES

**Finalité Académique
BENJAMINS-BENJAMINES**

EQUIPE :

RESPONSABLE :

.....

.....

NOMS Prénoms Catégorie et Sexe ▼	GROUPE 1 : VITESSE		GROUPE 2 : HAIES		GROUPE 3 DISTANCE	GROUPE 4 : SAUTS			T.B.	GROUPE 5 : LANCERS			
	50 M.	100 M.	50H	200H	1000 M.	HAUT	LONG	PERC		PDS 2 kg	DISQ. 600 g	JAV. 400 g	MART. 2 kg
										PDS 3 kg	DISQ. 1 kg	JAV. 500 g	MART. 3 kg
1.													
2.													
3.													
4.													
5.													
6.													
1 Cote par Groupe + 4 meilleures cotes suivantes + Relais													
RELAIS : 4 x 60 M	G1+	G2+	G3+	G4+	G5+	C1+	C2+	C3+	C4+	Relais	TOTAL		Place
Equipe:+.....+.....+													
Temps:													
Cote:													

Catégorie MINIMES/CADET(TE)S MIXTE

ÉQUIPE :

RESPONSABLE :

ÉTABLISSEMENT – EXCELLENCE (1)

NOMS PRENOMS Catégorie et Sexe ▼	GROUPE 1		GROUPE 2				GROUPE 3	GROUPE 4				GROUPE 5			
	VITESSE		HAIES				DISTANCE	SAUTS				LANCERS			
	50 M.	100 M	50H	80H	100H	200H	1 000 M.	HAUT	LONG	Triple Saut	Perche	POIDS	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT
1															
2															
3															
4															
5															
6															
1 Cote par Groupe + 4 meilleures cotes suivantes + Relais															
RELAIS : 4 x 60 M	G1+	G2+	G3+	G4+	G5+		C1+	C2+	C3+	C4+	Relais	TOTAL	Place		
Equipe : ...+...+ ...+ ...															
Temps:															
Cote:															

(1) Rayer la mention inutile

Règlement pour la catégorie Cadet-Cadette

1 Cadet(te) maximum par équipe

Epreuve possible en course pour le (la) cadet(te) : 100 M et 1000 M

Pas de Haies – Pas de relais

	POIDS	DISQUE	JAVELOT	MARTEAU
MF	3 kg	800 gr	500 gr	3 kg
MG	4 kg	1,250 kg	600 gr	4 kg
CF	3 kg	1 kg	500 gr	3 kg
CG	5 kg	1,500 kg	700 gr	5 kg

COLLEGES RELAIS

ATHLÉTISME ESTIVAL

COLLEGES

Championnat de France des Relais

Des journées de relais UNSS peuvent être l'occasion de grands rassemblements sur ce thème.

Finale Nationale :

1. Relais 4 x 60m Minimes Filles et Minimes Garçons (un remplaçant(e) par équipe autorisé(e))
2. Relais 4 x 200m Minimes Mixte 2 Filles et 2 Garçons (pas de remplaçant(e))
3. Relais 4 x 1000m Minimes Mixte 2 Filles et 2 Garçons (pas de remplaçant(e))

REMARQUE : UN ATHLETE NE PEUT PARTICIPER QU'A UN SEUL TYPE DE RELAIS

A. ORGANISATION

1. 4 x 60 m.

Le 1° tour sera organisé sur la base de séries hétérogènes, à partir des performances réalisées lors des qualifications.

Finales par niveaux de performances sur la base des performances réalisées lors du 1° tour.

2. 4 x 200 m Mixte

Le 1° tour sera organisé sur la base de séries hétérogènes, à partir des performances réalisées lors des qualifications ».

Finales par niveaux de performances sur la base des performances réalisées lors du 1° tour.

Ordre de passage : Les filles effectuent les 2 premiers 200 m.

4. 4 x 1000 m Mixte

Le 1° tour sera organisé sur la base de séries hétérogènes, à partir des performances réalisées lors des qualifications.

Finales par niveaux de performances sur la base des performances réalisées lors du 1° tour.

Ordre de passage : G – F – G – F

REMARQUE : Pour le 4 x 200 m et le 4 x 1 000 m, zone de transmission de 20 mètres (pas de zone d'élan).

B. TITRES DECERNES

Les titres de « champion de France » seront décernés lors des finales A.

C. REGLEMENT

1. Précisions concernant les faux départs de tous les relais du CF :

Lors du CF de relais : Un seul faux départ est autorisé par série. Au premier tour, les équipes responsables des faux départs suivants seront disqualifiées, mais seront autorisées à courir le second tour, dans la finale la plus faible.

2. Au championnat de France toute faute de transmission (transmission hors zone) entraînera la disqualification de l'équipe.

3. Les deux tours sont obligatoires.

Cependant, si un athlète ne peut participer au 2^e tour (blessure attestée par le service médical ou paramédical), il doit le signaler à la fin du premier tour (jour 1) à l'organisateur dans les conditions fixées lors du CF.

D. JEUNES OFFICIELS

Il n'y a pas de Jeune Officiel avec les équipes de relais, l'organisation fera appel **strictement** aux **jeunes officiels locaux**. (Pas de certification nationale lors du CF Relais).



ATHLÉTISME ESTIVAL

LYCÉE

Équipes Établissements

Équipes Excellence

Un athlète ne pourra participer qu'à un seul des trois championnats Etablissements ou Excellence.

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES ÉTABLISSEMENTS ET EXCELLENCE LYCÉES

Conditions de participation dans les différents championnats, voir Fiche Sport 2017-2018.

A. CATÉGORIES D'ÂGE ET COMPOSITION D'ÉQUIPES

FORMULE (EN ÉTABLISSEMENT ET EN EXCELLENCE)	COMPOSITION DES EQUIPES
LYCEE Garçons :	6 Athlètes maximum
LYCEE Filles :	6 Athlètes maximum
LYCEE Mixte: Toutes catégories acceptées	6 Athlètes maximum avec au moins 2 compétiteurs du même sexe

B. REGISTRE DES ÉPREUVES

	Minimes F	Minimes G	Cadettes	Cadets	Juniors F	Juniors G	Seniors F	Seniors G
Groupe 1	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.
			200 M.	200 M.	200 M.	200 M.	200 M.	200 M.
			400 M.	400 M.	400 M.	400 M.	400 M.	400 M.
Groupe 2			100 Haies (0.76)	110 Haies (0.91)	100 Haies (0.84)	110 Haies (0,99)	100 Haies (0.84)	110 Haies (1.06)
			400 Haies (0.76)	400 Haies (0.84)	400 Haies (0.76)	400 Haies (0.91)	400 Haies (0.76)	400 Haies (0.91)
Groupe 3			800 M.	800 M.	800 M.	800 M.	800 M.	800 M.
			1.500 M.	1.500 M.	1.500 M.	1.500 M.	1.500 M.	1.500 M.
Groupe 4	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur
	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur
	Perche	Perche	Perche	Perche	Perche	Perche	Perche	Perche
	Triple-Saut	Triple-Saut	Triple-Saut	Triple-Saut	Triple-Saut	Triple-Saut	Triple-Saut	Triple-Saut
Groupe 5	Poids 3 kg	Poids 4 kg	Poids 3 kg	Poids 5kg	Poids 4 kg	Poids 6kg	Poids 4 kg	Poids 7kg260
	Disque 0,8 kg	Disque 1,25 kg	Disque 1kg	Disque 1,5 kg	Disque 1 kg	Disq. 1,750 kg	Disque 1 kg	Disque 2 kg
	Javelot 0,5 kg	Javelot 0,6 kg	Javelot 0,5kg	Javelot 0,7 kg	Javelot 0,6 kg	Javelot 0,8 kg	Javelot 0,6 kg	Javelot 0,8 kg
	Marteau 3 kg	Marteau 4 kg	Marteau 3 kg	Marteau 5 kg	Marteau 4 kg	Marteau 6 kg	Marteau 4 kg	Marteau 7kg260
Relais	4 x 100 M.							

C. PARTICIPATION ET CLASSEMENT

- Chaque équipe doit présenter au moins un athlète par groupe d'épreuve.
- Chaque athlète peut participer jusqu'à 2 **épreuves** :
 - **1 COURSE + 1 CONCOURS + LES 2 tours de RELAIS**
 - **ou 1 SAUT + 1 LANCER + LES 2 tours de RELAIS.**

Mais JAMAIS : 2 Courses – 2 Sauts – 2 Lancers (si c'est le cas le concurrent verra ses 2 performances annulées).
- Trois athlètes maximum d'une même équipe peuvent être acceptés sur une même épreuve.
- Toute composition d'équipe doit être déposée avant le début de la compétition.

5. Pour être classée, toute équipe devra être représentée dans chacun des 5 groupes athlétiques : (Vitesse – Haies – Distances – Sauts – Lancers) + le Relais.
6. La composition minimum d'une équipe peut être de 4 athlètes (à noter : l'équipe sera classée mais il lui manquera alors 1 cote).
7. Le classement se fait à partir du total des points obtenus par chaque athlète lors de la compétition par équipes (les performances étant cotées sur la table FFA-UNSS 2016-2020 correspondant à la catégorie de chaque athlète).
8. Le total des points sera le résultat de l'addition des cotes suivantes :
 - 1 cote par groupe + 4 meilleures cotes suivantes (dans la limite de 3 par groupe) + le relais pour obtenir le meilleur résultat possible pour l'équipe.
 - La performance du relais 4 x 100 m sera cotée par un barème spécifique en :
 - 4 x 100 Lycée Filles
 - 4 x 100 Lycée Garçons
 - 4 x 100 Lycée Mixtes

En cas d'égalité, les équipes ex-aequo doivent être départagées comme suit :

- à la meilleure 10^{ème} cote individuelle, puis à la meilleure 11^{ème} et enfin à la meilleure 12^{ème},
- si l'équipe présente seulement 9 performances, dans ce cas précis, la 10^{ème} performance inexistante sera assimilée à la cote 0,
- si les ex-aequo subsistent, le temps du relais est alors pris en considération,
- attribution de points à la table de cotation correspondant à la catégorie de l'athlète.
- **si absence d'1 concurrent ou de l'équipe de relais → 0 point.**

D. ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

Le championnat de France d'athlétisme estival lycée comprend le championnat de France par équipe « établissement » et le championnat de France par équipe « excellence ».

Les athlètes entrent en compétition par leurs épreuves sans distinction de la formule dans laquelle ils sont engagés.

Cependant ils auront des dossards de couleurs différentes entre Equipes d'Etablissements et l'Excellence.

- 1 seul passage par concurrent sur les groupes courses sauf pour les courses en ligne droite. (100 m, 100 m haies et 110 m haies)
- Pour les relais, il y aura 2 tours (1^{er} tour brassage et puis séries par niveau).

E. RÈGLEMENT

1. Application du règlement FFA avec les points particuliers suivants :
2. Pour tous les concours Longueur – Triple saut - Poids - Disque - Javelot – Marteau : 4 essais, quel que soit le nombre de concurrents.
3. Hauteur et Perche : 1^{ère} barre établie par le Juge-Arbitre en fonction du niveau de la compétition. Les montées de barres seront précisées par le Juge-Arbitre ; elles ne suivent pas obligatoirement la progression de la table. Elles seront identiques pour tous les concours d'une même catégorie au sein d'un championnat.
4. **Courses : Faux départs - le 1^{er} faux départ est autorisé, les faux départs suivants sont éliminatoires.**
5. Une table de cotation UNSS attribue une cote de 1 à 45 points selon la performance et la catégorie. **Toute performance comprise entre deux côtes sera retenue à la cote immédiatement inférieure.**
6. Seront cotés à 1 point :
 - a) Un résultat nul dans un concours,
 - b) Un abandon en course,
 - c) Toute performance enregistrée inférieure à la cote 2,
7. **Relais 4 x 100 m :**
 - a) **En catégorie Lycée Mixte établissement ou excellence :**

- Composition d'équipe : 2 filles et 2 garçons – Les filles effectuent les 2 premiers 100 m.

b) Au niveau départemental et académique du fait qu'il n'y a qu'un tour, la règle suivante sera appliquée :

- Moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone).
- Moins 10 points pour 2 fautes de transmission
- 3 fautes de transmission entraînent une disqualification.
- Un abandon, ou une disqualification, sera coté 1 point.
- Est cotée 0 la non-participation par absence.

c) Au championnat de France, du fait des 2 tours de compétition, la règle suivante sera appliquée :

- Moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone)
- La deuxième faute de transmission entraîne la disqualification de l'équipe.
- Un abandon ou une disqualification sera coté 1 point
- Est cotée 0 la non-participation par absence.

FICHE EQUIPE LYCEES

ÉTABLISSEMENT – EXCELLENCE (1)

ÉQUIPE

RESPONSABLE

Lycée garçons Lycée Filles Lycée
MIXTE

NOMS PRENOMS Catégorie et Sexe ▼	GROUPE 1			GROUPE 2			GROUPE 3		GROUPE 4				GROUPE 5			
	VITESSE			HAIES			DISTANCE		SAUTS				LANCERS			
	100 M	200 M	400 M	100 H	110 H	400 H	800	1500	HAUTEUR	LONG	TRIPLE SAUT	PERCHE	POIDS	DISQUE	JAV	MARTEAU
1																
2																
3																
4																
5																
6																
1 Cote par Groupe + 4 meilleures cotes suivantes + Relais																
RELAIS : 4 x 100 M	G1+	G2+	G3+	G4+	G5+	C1+	C2+	C3+	C4+	Relais	TOTAL	Place				
Equipe:+.....++																
Temps:																
Cote:																

FICHES ANNEXES

1. Haies

2. Hauteur et marquage

3. Nouvelle réglementation athlétisme UNSS au 1^{er} janvier 2018

FICHE HAIES

Hauteur des Haies

ANNEXE 1

HB = 0,65 m	H1 = 0,76 m	H2 = 0,84 m	H3 = 0,91 m	H4 = 0,99 m	H5 = 1,06 m

Haies Hautes – En Salle

						Catégories	Marque
Départ 50 H.	11,50 m	7,50 m			8,50 m	BF/BG : HB	Rouge
	1	2	3	4	5		
Départ 50 H.	12,00 m	8,00 m			14,00 m	MF : H1	Blanche
	1	2	3	4			
Départ 50 H.	13,00 m	8,50 m			11,50	MG/JF/SF : H2 CF : H1	Orange
	1	2	3	4			
Départ 50 H.	13,72 m	9,14 m			8,86 m	CG : H3-JG : H4 SG : H5	Verte
	1	2	3	4			
Départ 60 H.	13,00 m	8,50 m			13,00	CF : H1 JF/SF : H2	Jaune
	1	2	3	4	5		
Départ 60 H.	13,72 m	9,14 m			9,72 m	CG : H3-JG : H4 SG : H5	Bleue
	1	2	3	4	5		

ARRIVEE

Si la piste est bleue, la couleur rouge peut être utilisée.

Haies Hautes - Estival

											Catégories	Marque
Départ 50 H.	11,50 m	7,50 m								8,50 m	BF/BG : HB MF : H1	Rouge
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Départ 80 H.	12,00 m				8,00 m					12,00 m	MF : H1 MG : H2	Blanche
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Départ 100 H.	13,00 m				8,50 m					10,50 m	CF : H1 MG/JF/SF : H2	Jaune
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Départ 110 H.	13,72 m				9,14 m					14,02 m	CG : H3-JG : H4 SG : H5	Bleue
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

ARRIVEE

Haies Basses

											Catégories	Marque
Départ 200 H.	21,46 m			18,28 m						14,02 m	BF/BG : HB MF/MG : H1	Bleue
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Départ 400 H.	45 m					35 m				40 m	CF/JF/SF : H1 CG : H2 JG/SG : H3	Verte
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

ARRIVEE

ANNEXE 2 - AIDE AU MARQUAGE DE L'EMPLACEMENT DES HAIES DU 200 M HAIES

1. Garder l'emplacement des Haies du 110m Haies dans la ligne droite :

	2 ^e	4 ^e	6 ^e	8 ^e	10 ^e	du 110 m Haies
Deviennent :	↓	↓	↓	↓		
	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	du 200 m Haies

2. Place de la 5^e Haie ☐ 105,42 m de l'Arrivée

Entrée de Zone du 4 x 100m – 110m de l'Arrivée

4m 58 après l'entrée de zone du 4 x 100m

3. Place de la 4^e Haie ☐ 123,70 m de l'Arrivée

3m 70 avant le départ du 120m

4. Place de la 3^e Haie ☐ 141,98 m de l'Arrivée

Repère 7^e Haie du 400 M. Haies

3m 02 après l'emplacement de la 7^e Haie du 400m Haies

5. Place de la 2^e Haie ☐ 160,26 m de l'Arrivée

Repère Entrée de Zone du 4 x 80m – 170m de l'Arrivée

9m 74 après l'entrée de zone

6. Place de la 1^{ère} Haie ☐ 178,54 m de l'Arrivée

Repère à 1m 46 après la 6^e haie du 400m Haies

Annexe 3

Application au 1er janvier 2018 en France, application aux compétitions UNSS

Document « Application nouvelles règles athlétisme 2018 2019 en UNSS », disponible sur OPUSS

➤ Règle 125.2

...Le Juge-Arbitre ne devra pas agir en qualité de Juge ou de Commissaire mais il pourra prendre toute mesure ou toute décision conforme aux règles sur la base de ses propres observations et **peut annuler une décision d'un Juge**. ...

➤ Règle 125.5

Le juge-arbitre compétent a **également le pouvoir d'avertir ou d'exclure toute personne qui n'est pas en compétition**, mais qui a été identifiée et qui est présente dans la zone de compétition et qui se comporte de manière antisportive ou inconvenante ou fournit de l'aide aux athlètes. Une telle disqualification empêchera un athlète de participer à toutes les autres épreuves (...)

➤ Règle 126

Les Juges peuvent réexaminer toute décision initiale prise si elle a été commise par erreur, à condition que la nouvelle décision soit toujours applicable. Alternativement, ou si une décision a été prise ultérieurement par un Arbitre ou le Jury d'appel, ils donnent toutes les informations disponibles à l'Arbitre.

➤ Règle 188.8.a

Accomplissement des essais :

Le Juge ne lèvera pas un drapeau blanc pour indiquer si un essai est valable avant que cet essai ne soit achevé. **Le juge peut réexaminer une décision s'il croit qu'il a brandi le mauvais drapeau.**

➤ Règle 144.3.f

Ce n'est pas une faute de recevoir une aide physique d'un autre athlète lui permettant de se remettre en position debout.

➤ Règle 163.4

4. Un athlète ne sera **pas disqualifié** si :

(a) il est poussé ou forcé par une autre personne de poser le pied ou de courir en dehors de son couloir, ou d'empiéter sur la lice ou la ligne indiquant la lice,
S'il en retire un avantage appréciable, l'athlète sera disqualifié.

➤ Règle 146.4.c - réclamations concours horizontaux

Dans un concours, si un athlète proteste verbalement et immédiatement à propos d'un essai jugé comme faute, le Juge-Arbitre de l'épreuve peut, à sa discrétion, ordonner que l'essai soit mesuré et le résultat enregistré, afin de sauvegarder les droits de tous ceux qui sont concernés....

➤ Règle 170.3 - zone de transmission relais

3. Dans les relais **4x100m et le 4x200m** et pour la première zone et la deuxième zone du Relais Medley, **chaque zone de transmission doit avoir une longueur de 30m, la ligne de référence** est ainsi à 20m du début de la zone.

Pour le **troisième** changement du **Relais Medley et des relais 4x400m et au-delà** chaque zone de transmission sera d'une longueur de 20m, dont la ligne de référence constituera le milieu. Les zones commenceront et finiront aux bords des lignes de zone les plus proches de la ligne de départ dans le sens de la course.

Les athlètes n'ont **pas le droit de commencer à courir en dehors de leur zone de transmission**, et doivent partir de l'intérieur de cette zone. Si un athlète ne respecte pas cette règle, il entraînera la disqualification de son l'équipe.

Pour les 4 x 60 mètres les zones de transmission auront aussi une longueur de 30 mètres.

➤ Règle 180.18 - délais concours - Épreuves Individuelles

Nb athlètes en compétition	Hauteur	Perche	Autres (Longueur - Triple-Saut - Poids - Disque - Marteau - Javelot)
Plus de 3 (et 1 ^{er} essai de chaque athlète)	0,5 min soit 30 ''	1 min	0,5 min soit 30 ''
2 ou 3	1,5 min soit 1' 30 ''	2 min	1 min
1	3 min	5 min	-
Essais consécutifs	2 min	3 min	2 min

➤ Règle 187.14.b - Lancer considéré comme régulier

Note : Lors d'un lancer, cela ne sera pas considéré comme une faute si un contact se produit, **sans que cela ne fournisse une quelconque propulsion, pendant le début de la rotation** à un point situé derrière la ligne blanche qui est dessinée à l'extérieur du cercle et qui passe en théorie par le centre de celui-ci.